



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Motion

Luxembourg, le 25 novembre 2020

Dépôt : Claude Wiseler

Groupe politique CSV

Visite à domicile d'un maximum de deux ménages sans limite

La Chambre des Députés,

- Considérant la limitation actuelle des rassemblements à domicile à deux personnes d'un même ménage ;
- Considérant l'avis du Conseil d'État et de la Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg en la matière ;
- Considérant les manifestations d'incompréhension de plus en plus nombreuses dans l'opinion publique ;

Invite le Gouvernement

- À permettre le plus rapidement possible la possibilité d'une visite à domicile des personnes faisant partie d'un seul ménage ou qui cohabitent.